

■ **J.-J. André S.A.**, à Yens, exploitation d'un atelier de menuiserie-charpenterie (FOSC du 30.01.1996, p. 586). Le président André Eric est nommé également délégué et continue à signer individuellement. Procuration collective à deux est conférée à Baertschi Nils, d'Eggiwil, à Lausanne, Berseth Jean-Christophe, de Saint-George, à Saubraz, Eggenberger Christian, de Grabs, à Bousens, et Lachat Patrick, d'Asuel, à Aubonne.
Journal no 9219 du 27.09.2002
(00669354 / CH-550.0.122.041-9)